

Circuit de l'Escrière

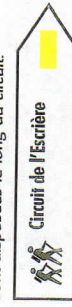
(9 km - 2 h 30 à 3 h 00)

Départ : Colletet - place de l'église

- 1 Quittez la place en vous dirigeant vers l'église - bâtie vers 1500, restaurée vers 1614 et reconstruite en 1846. Suivez la rue des Ecoles jusqu'au carrefour. Poursuivez par la rue Emile Zola, empruntez le pont sur l'Escrière et prenez la route d'Ostergnies, sur 100 m environ.
- 2 Quittez la route et montez à droite la petite rue Léo Lagrange qui devient vite un chemin herbeux. Laissez-le descendre à droite et poursuivez sur le plateau bordé de haies où une belle vue sur le village de Colletet se dégage. Après 1 km, effectuez un crochet droite et gauche. L'herbe laisse place au macadam, jusqu'à une intersection avec une route.
- 3 Traversez - avec prudence - en effectuant un bref crochet gauche droite. Engagez-vous alors sur le chemin agricole - le chemin de Jeumont - qui serpente jusque dans le fond du vallon boisé du ruisseau de Watissart. A la première intersection, bifurquez à droite. Traversez alors la plaine des Grandes Agaces - « grandes pîes » - jusqu'au chemin du Fache. Virez à gauche vers Château Mariage.
- 4 Traversez prudemment la RD 963 et empruntez en face le chemin, pendant environ 250 m. Tournez alors à droite, et marchez sur un sentier rocailleux puis enherbé : le chemin de Cousole. Poursuivez tout droit en laissant le chemin sur votre droite et, à l'extrémité, bifurquez à droite, sur le chemin de Branleux que vous empruntez sur 200 m.
- 5 Tournez à droite sur le petit chemin qui descend jusqu'à la RD 963 ; coupez la route à nouveau avec prudence. En face, le sentier continue le long du ruisseau l'Escrière et vous ramène doucement en direction de Colletet, à travers un paysage de pâtures.
- 6 Au carrefour, allez tout droit. Entrez dans Colletet en suivant, par la droite, la rue Jean Jaurès et traversez le village jusqu'à l'église, point de départ.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Continuité d'itinéraire
Mauvaise direction
Changement de direction

Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdpr@cq59.fr

Extrait de la carte IGN 2806 Ouest - Convention n° 8924/IGN - Copyright 2006.